



Vente anticipée maison indivision

Par TheHopkinsava

Bonjour à tous,

Je me tourne vers vous par simple curiosité. Je vous expose mon cas, je suis actuellement à la recherche d'une maison pour achat. Et je suis récemment tombé sur une maison dont les propriétaires m'ont indiqués qu'elle était en indivision (avec conflit entre les propriétaires). Aussi, ils m'ont informés que le tribunal avait finalement tranché et qu'elle devrait être mise en vente aux enchères. Ils sont actuellement en attente pour connaître la date de la vente ainsi que toutes les précisions sur ce qu'il va se passer par la suite.

Je me demandais donc, en tant que potentiel acheteur, s'il existait une procédure pour acheter dès lors le bien sans qu'il passe par la case enchère. Une sorte de vente anticipée si je puis dire.

Merci par avance pour vos réponses et bonne journée.

HMH

Par jpgroussard

si le tribunal a tranché il n'y a rien à faire.